

# LES BREVES DE

# Saint Ciers sur Bonnieure



Toute l'Equipe Municipale vous souhaite de

**Bonnes fêtes de fin d'année**

Vous êtes cordialement invités par la municipalité

le **vendredi 12 Janvier 2018** à partir de 18 h 30.

Jean-Pierre COLIN et l'équipe municipale vous présenteront une année de vie communale au travers des faits

de l'année 2017 mais aussi les futurs projets pour votre commune . Nous prolongerons cette rencontre par un apéritif dinatoire au cours duquel nous pourrons échanger avec vous, et répondre aux questions relatives à notre commune.

Vous êtes arrivés depuis peu sur St Ciers , et/ou n'êtes jamais venus aux vœux , alors partez du bon pied en 2018 et venez rencontrer vos élus !



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Vœux du maire salle des fêtes de St Ciers le 12/01/18

Votre mairie sera fermée du 23 décembre au 2 janvier 2018

Inscription sur les listes électorales : Une permanence aura lieu à la mairie le 31/12/2017 de 10 h à 12 h

## A propos des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)



**Rythmes Scolaires : Les enfants d'abord ?**

Le décret officiel 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire donne aux communes la possibilité de ramener le temps scolaire sur 4 jours. Cette « reculade » remet en cause les efforts réalisés par votre SIVOM pour

offrir aux enfants des activités périscolaires de qualité, reconnues comme bénéfiques à l'éducation et à l'éveil des enfants. Le SIVOM a maintenu à 4,5 jours par semaine le temps scolaire pour 2017/2018. Une concertation de toutes les parties concernées (Enseignants,

Parents , Elus et Employés) est en cours pour recueillir les différents avis. Un bilan sera restitué fin Février 2018 et les résultats adressés à l'Education Nationale qui décidera in fine des rythmes scolaires applicables pour 2018-2019.

## Les Investissements réalisés en 2017



**Investir c'est améliorer votre cadre de VIE**

### PLATES-FORMES POUBELLES

Celles-ci sont terminées sur Les ARTEAUX, Le PEUX et le BREUIL. D'autres sont en cours de réalisation. Leurs implantations ont été étudiées de façon à faci-

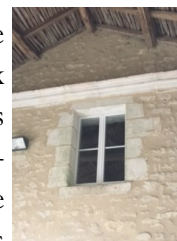
liter l'accès des camions de ramassage. Des haies végétales viendront prochainement dissimuler ces containers .

### SALLE DES FETES

Sa modernisation se poursuit avec l'installation d'une VMC, la

remise aux normes des boîtiers de secours

et pose d'une isolation au-dessus de la cuisine.



## Les Investissements ... (Suite et fin)

### CIMETIERE

Le portillon a été rénové et une place de parking pour handicapés matérialisée. Dès 2018 un plan numérisé des concessions sera livré et affiché à l'entrée du cimetière. Nous vous rappelons le tarif des concessions :

1 place 4,5m<sup>2</sup> : 72 €

2 places 7,5 m<sup>2</sup> : 120 €

### PREAU

Cette construction terminée cette année apporte aux enfants et enseignants un confort appréciable en période d'intempéries.

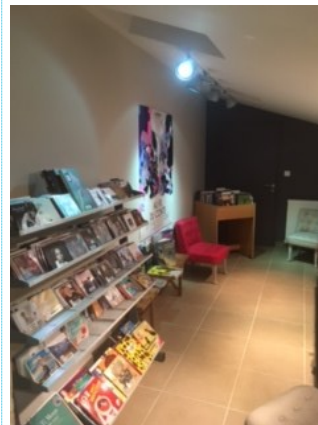


### BIBLIOTHEQUE

#### D U S I V O M

De nouveaux éclairages à faible consommation ont été installés et apportent une ambiance plus confortable qui appelle à la lecture.

**CONGES :** Votre bibliothèque sera fermée samedi 23 décembre au samedi 6 janvier 2018



## LE DOSSIER DU MOIS ...



**Le 7 septembre 2011 de l'eau jailli enfin de terre.**

**Le puissant forage des SEIGELARDS va pouvoir offrir une nouvelle ressource en eau.**

**D'une capacité de production de 500 m<sup>3</sup>/h son exploitation au débit de 250 m<sup>3</sup>/h rend possible l'INTERCONNEXION de 3 stations de pompage d'eau potable.**

## ... MIEUX SECURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

**Il pleut et c'est tant mieux,** mais les longues périodes sans précipitations épuisent les ressources .

En 1994 un forage avait été réalisé au lieu-dit « les Seigelards » par le Conseil général de Charente sans suite d'exploitation (turbidité trop importante) .

En 2011 le SIAEP de Puyréaux à repris les études sur cet ouvrage et après réhabilitation du forage sa mise

en exploitation à été envisagée..

Après les nombreuses procédures préalables à son exploitation , le syndicat a obtenu un arrêté préfectoral autorisant le prélèvement d'eau et instaurant les périmètres de protection de ce forage . A partir de ce forage le projet d'interconnexion des stations de St Ciers , Moutonneau ( la Mouvière) et Chasseneuil (St Aubin) à été validé par les conseils des syndi-

cats du Karst de Charente, du Nord-Est Charente et la commune de Chasseneuil.

Un réseau de **15 kms** et une nouvelle station sur St Ciers seront créés pour un budget de **8,5 M€** et une mise en service en 2020.

**Au final ce projet va mieux sécuriser l'alimentation en eau potable de 46 communes soit 12087 abonnés.**

*Notre prochain dossier : Les Enjeux du Très Haut Débit en Charente ...*

Retrouvez plus d'infos sur notre site internet [saint-ciers.fr](http://saint-ciers.fr)